



## **Déclaration Liminaire**

**CSA du 11 juillet 2023,**

**Monsieur Le Président,**

À l'heure des premiers départs en congés d'été pour les personnels-dont les CPIP- la CGT entend souligner la situation critique à laquelle nous sommes confrontés, compte tenu des absences successives pour raison de santé de certains collègues.

Cette situation affecte durablement la SAS et le Milieu Ouvert puisqu'actuellement, des 2 seuls CPIP intervenants sur la structure SAS, (prélevés sur le MO rappelons le...), il n'y en a plus aucun pendant tout un mois pour assurer la prise en charge et suivi des personnes qui y sont affectées !

Un CPIP est en congés, l'autre en arrêt maladie.

Cet arrêt de travail est d'ailleurs en lien avec l'exercice difficile des missions à exercer à la SAS, dans un contexte de tensions observées chez certains détenus accueillis, dont on peut d'ailleurs légitimement se demander si les profils sont des plus adaptés à la structure accueillante...

En effet, il n'est pas incongru de penser que le remplissage à 90 % de la structure SAS/QSL, à toute force voulue et mis en place sous la pression de la DI, oblige à ne pas être trop regardant sur la sélection des candidats qui viennent...du CP de VIVONNE... dont le taux d'occupation déborde largement l'acceptable, a fortiori en cette période de congés et de forte chaleur...

Le principe des vases communicants fonctionne donc à plein, mais n'est pas sans conséquences...

La première d'entre elles au SPIP, est que la hiérarchie a décidé « gérer la masse » en réaffectant les suivis des personnes sur l'ensemble de l'équipe, faisant fi des absents et des prochains départs en congés de certains CPIP !

Ce qui va inévitablement affecter au quotidien la qualité des prises en charge et...la charge du permanencier de service!

La CGT n'a cessé de réclamer depuis des lustres une équipe- certes dédiée- mais composée de 3 CPIP.

La problématique vacance de poste, est l'illustration du scénario possible- devenu réalité- que nous avons antérieurement échafaudé !

Nos inquiétudes face à cette situation sont très réelles, fondées et soulèvent bien d'autres questions quant à l'organisation du service.

D'autant que la SAS n'est pas le seul secteur en souffrance puisque la DIRECTION a fait le choix de réorganiser le service à la rentrée de septembre en prélevant une fois de plus un CPIP du secteur NORD EST pour venir en renfort du secteur SUD OUEST.

Le jeu des chaises musicales continue donc...sauf que ce n'est plus un jeu, puisqu'il en va à présent de la santé des personnels!

La CGT attire, Monsieur le Président, votre plus grande attention sur l'état de fatigue générale de vos agents – en l'espèce, particulièrement les CPIP- et sur les risques psycho-sociaux qui pourraient en résulter.

La CGT encouragera et soutiendra si nécessaire les agents qui feront valoir leur droit de retrait dans ce contexte de surcharge de travail.

**Les représentants CGT Insertion Probation au Comité Social d'Administration.**

**SPIP de La VIENNE.**